

GRANDE CONFERENCE DE SANTE

La FSPF demande la création d'un DES de pharmacie générale

En raison de l'harmonisation des cursus d'enseignement supérieur européens, le cursus universitaire français doit désormais s'organiser autour de trois niveaux de diplômes : la licence (3 ans), le master (5 ans) et le doctorat (8 ans). Dans le cadre de ce dispositif, dit L.M.D., le diplôme de pharmacien d'officine, obtenu actuellement au terme de six années d'études, doit donc évoluer.

Il serait incompréhensible pour les pharmaciens d'officine de voir le nombre d'années d'études se réduire à 5 ans.

La FSPF a demandé que lors de la Grande conférence de santé du 11 février, soit annoncé la création d'un DES (diplôme d'études spécialisées) de pharmacie générale permettant l'accès à la profession au terme de 8 années d'étude.

La dernière réforme des études de pharmacie date de 1984. En 30 ans, les besoins des étudiants comme le métier de pharmacien d'officine ont évolué. La nouvelle réforme des études de troisième cycle doit en tenir compte.

Les représentants de la profession et de l'enseignement supérieur s'organisent déjà pour proposer le programme de ces deux années supplémentaires avec, par exemple, l'organisation de stages ambulatoires pour les étudiants concernés, le renforcement du lien avec l'hôpital, ou l'amélioration de la présence des futurs internes dans les parcours des patients tant à l'hôpital qu'en ambulatoire.

Cette évolution des activités des pharmaciens d'officine permettra à la fois de renforcer la sécurité de la dispensation des médicaments, le développement de suivis personnalisés des patients, l'amélioration de l'observance, la lutte contre les effets iatrogènes des médicaments, la mise en place de la conciliation médicamenteuse entre la ville et l'hôpital, ainsi que la prise en charge thérapeutique des patients, comme c'est déjà le cas en Suisse, en Grande-Bretagne ou au Canada. De même, ce DES devrait accroître les compétences en sciences humaines et rapprocher plus encore les exercices des médecins et des pharmaciens dans l'intérêt des patients et de leur prise en charge optimale.

Avec la raréfaction de la ressource médicale, ces futurs pharmaciens seront armés pour répondre aux évolutions de leur rôle d'acteur de santé publique, dans le cadre d'un réseau de 23 000 pharmacies et de 55 000 pharmaciens répartis harmonieusement sur tout le territoire.

Rappelons que la pharmacie d'officine est le principal débouché professionnel des étudiants en pharmacie. Ce métier complet offre un lien direct avec les patients, une dimension scientifique qui s'est renforcée avec l'arrivée de médicaments de plus en plus innovants en ville ainsi que les responsabilités propres à tout chef d'entreprise.

Le DES de pharmacie générale est donc le vecteur nécessaire pour apporter de nouvelles compétences aux pharmaciens d'officine et rendre encore plus efficiente l'utilisation d'un réseau pharmaceutique structuré et reconnu par les patients.